



Liberté • Égalité • Fraternité

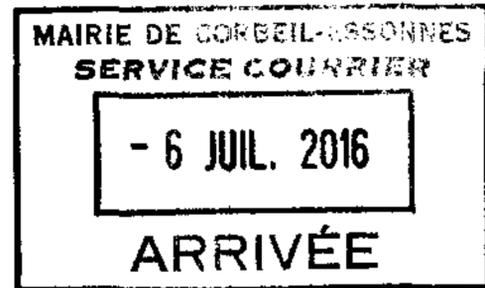
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION D'ILE-DE-FRANCE

Recommandée avec A.R.

M903305918

Direction régionale
des affaires culturelles d'Ile-de-France



Affaire suivie par : Xavière Desternes
Service : Conservation régionale
des monuments historiques
bureau de la protection
Tél : 01.56.06.50.45
Télécopie : 01.56.06.52.47
Courriel : xaviere.desternes@culture.gouv.fr
Réf : XD/DC/n° 338
P.J. : 1 arrêté, 1 plan annexé

Paris, le **05 JUL. 2016**

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous informer que, sur la proposition de la commission régionale du patrimoine et des sites d'Ile-de-France, le Préfet de la région d'Ile-de-France, Préfet de Paris, a :

- par arrêté du 07 avril 2016 -

inscrit au titre des monuments historiques, en totalité, l'ancienne chaufferie centrale du quartier des Hauts-Tarterêts, avenue Léon Blum à Corbeil-Essonnes (Essonne).

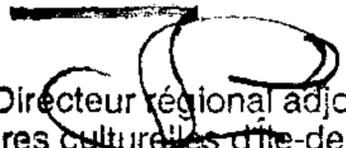
La commune étant propriétaire de l'édifice, vous voudrez bien trouver ci-joint une copie de l'arrêté et le plan annexé.

La présente mesure génère un périmètre de protection dit « périmètre d'abords » de 500 mètres autour de l'édifice concerné.

Vous pouvez former un recours contentieux devant le tribunal administratif, territorialement compétent, dans un délai de deux mois à compter de la notification de la présente décision.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Préfet de la région d'Ile-de-France
et par délégation,
la Directrice régionale des affaires culturelles


Le Directeur régional adjoint
des affaires culturelles d'Ile-de-France

Jean-Pascal LANUIT

Monsieur Jean-Pierre BECHTER
Maire de Corbeil-Essonnes
Hôtel de Ville
11 Avenue Darblay
91100 - CORBEIL-ESSONNES



PRÉFET DE LA RÉGION D'ILE-DE-FRANCE

ARRÊTÉ N° 2016 - 063

Portant inscription au titre des monuments historiques de l'ancienne chaufferie centrale du quartier des Hauts-Tarterêts sise avenue Léon Blum à CORBEIL-ESSONNES (Essonne)

**LE PREFET DE LA REGION D'ILE DE FRANCE
PREFET DE PARIS
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE**

VU le code du patrimoine, livre VI, titres I et II ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les départements et les régions ;

VU l'avis de la commission régionale du patrimoine et des sites d'Ile-de-France entendue en sa séance du 17 novembre 2015 ;

CONSIDERANT que l'ancienne chaufferie centrale du quartier des Hauts-Tarterêts à Corbeil-Essonnes (Essonne), édifiée en 1970 par l'architecte Jean-Pierre Jouve, présente du point de vue de l'histoire et de l'art un intérêt suffisant pour en rendre désirable la préservation, en raison de son parti architectural et de ses dispositions soignées alliant audace formelle et prouesse technique ; en raison également de son fort impact urbain au sein du grand ensemble de logements qu'elle desservait ;

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} -. Est inscrite au titre des monuments historiques, en totalité, l'ancienne chaufferie centrale du quartier des Hauts-Tarterêts sise avenue Léon Blum à CORBEIL-ESSONNES (Essonne), telle que représentée en rouge sur le plan ci-annexé, située sur la parcelle n° 405 d'une contenance de 55 a 40 ca, figurant au cadastre section BT et appartenant à la Société LOGEMENT FRANCIEN.

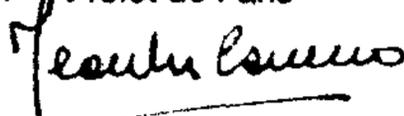
.../...

ARTICLE 2- Le présent arrêté, dont une copie sera adressée sans délai à la Ministre de la Culture et de la Communication, sera publié au fichier immobilier de la situation de l'immeuble inscrit et au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris.

ARTICLE 3- Il sera notifié au préfet de l'Essonne, au maire de Corbeil-Essonnes et au propriétaire, intéressés, qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution.

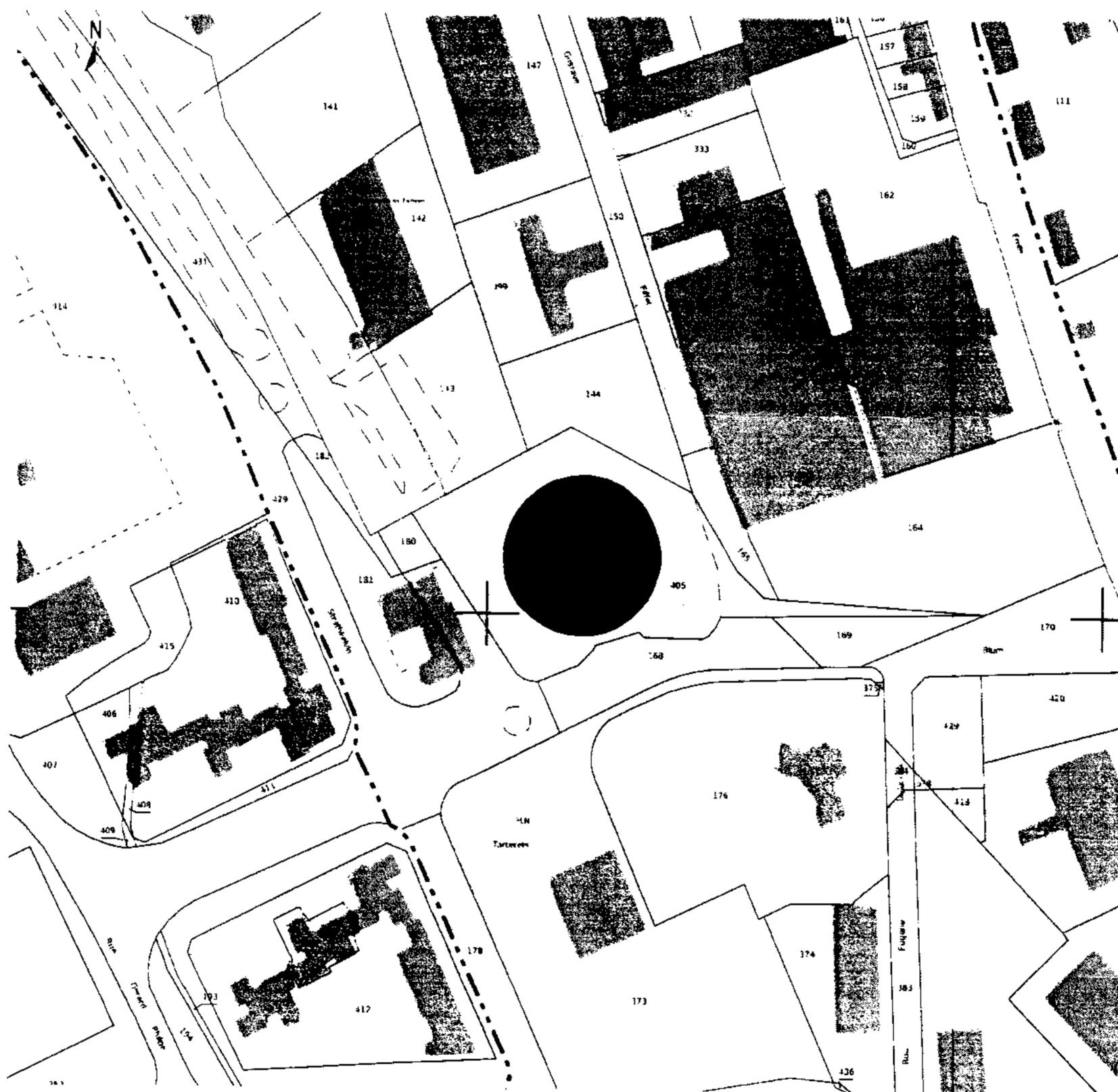
Fait à PARIS, le **- 7 AVR. 2016**

Le Préfet de la Région d'Ile-de-France,
Préfet de Paris


Jean-François CARENCO

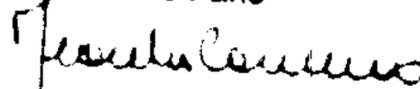
Plan annexé à l'arrêté n° 2016 - 003 portant inscription au titre des monuments historiques en totalité, de l'ancienne chaufferie centrale du quartier des Hauts-Tarterêts, située avenue Léon Blum à CORBEIL-ESSONNES (Essonne)

En date du - 7 AVR. 2016



Edifice inscrit 

Le Préfet de la Région d'Ile-de-France,
Préfet de Paris


Jean-François CARENCO

FICHE DE CIRCULATION DU COURRIER ARRIVE

N°

Directions	Pour traitement	Projet de Réponse	Eléments de réponse	Pour information
CAB				9
DGS				
DAG				
DF				
DAMJ				
DAS				
DJS				
DC				X
DS				
DASCO				
DGP				
DST				
DAU	X			
MPV				
Achats				
Logement				
Commerce				
CCAS				
Caisse des écoles				
OBSERVATIONS				
Date : 06 JUIL 2016	Signature :			

- affaire à suivre (DG)
- urgent - événementiel (STE)